ACCoRI FORMATION
Apprentissage de Compétence et de Connaissance par des Raisonnements Innovants
N°1 Les Meynis — 43620 Saint-Pal-de-Mons
SIRET 838 047 462 00018 — Déclaration d'activité 84430347443 (ne vaut pas agrément de l'État) — Qualiopi 2021/91660.2

N° SIRET	N° ACTIVITÉ	CERTIFICATION QUALIOPI
838 047 462 00018	84 43 03474 43 — ne vaut pas agrément de l'État	N° 2021/91660.2

Ensemble documentaire — Ind. 32

Cartographie et gestion des risques qualité

Champ	Valeur
Référence document	F237/QUAL/RISK/32
Version	V2 — 2027
Date de création	10/07/2026
Statut	Validation
Applicable à	ACCoRI — toutes activités de formation

Document établi conformément au référentiel national qualité issu du décret n° 2026-728 du 1er août 2026, en vigueur depuis le 1er novembre 2026 (numérotation des indicateurs inchangée), et intégré au système de management de la qualité d'ACCoRI (démarche ISO 9001:2026).

Échelle de criticité

1 à 3	**Faible**	**Surveillance simple**
4 à 8	**Modérée**	**Plan d'action à moyen terme**
9 à 16	**Élevée**	**Plan d'action immédiat, suivi rapproché par la Direction**

1. Cartographie des risques

1.1 Risques pédagogiques

Risque	Proba.	Gravité	Criticité	Mesures préventives
Décrochage ou abandon en cours de formation	1	2	2	Suivi individualisé, relance des apprenants
Indisponibilité ou défaillance d'un formateur en cours de session	2	2	4	Fiche récapitulative annuelle avec coordonnées du formateur relais ; contact d'un formateur remplaçant identifié par domaine
Hétérogénéité des pratiques entre formateurs sur une même formation	2	2	4	Grilles d'observation et d'évaluation formateur ; harmonisation via les documents pédagogiques validés par la Direction
Contenu pédagogique non actualisé (protocoles, recommandations)	2	2	4	Veille réglementaire et pédagogique par le formateur et la Direction (indicateurs 23-25) ; actualisation annuelle des supports
Échec à l'évaluation certificative (AFGSU)	1	3	3	Renforcement pédagogique, évaluations formatives
Hétérogénéité des pratiques entre intervenants	1	2	2	Coordination pédagogique (cf. Ind. 19)
Inaccessibilité des contenus pour un stagiaire en situation de handicap	1	3	3	Adaptation des supports, référent handicap

Fréquence/Gravité	1	2	3	4
1	1	2	3	4
2	2	4	6	8
3	3	6	9	12
4	4	8	12	16
5	5	10	15	20

1.2 Risques réglementaires

Risque	Proba.	Gravité	Criticité	Mesures préventives
Non-conformité à un indicateur Qualiopi lors d'un audit	1	3	3	Auto-évaluations régulières, veille réglementaire

Contenu pédagogique non actualisé (protocoles, recommandations)	2	2	4	Veille réglementaire et pédagogique par le formateur et la Direction (indicateurs 23-25) ; actualisation annuelle des supports
Évolution réglementaire non anticipée (ex. réforme 2026)	2	3	6	Veille active (PADEX ou équivalent)
Perte d'habilitation d'une certification préparée	1	2	2	Registre des échéances (cf. Ind. 7)
Communication non conforme (mentions trompeuses)	1	2	2	Procédure de validation des supports (cf. Ind. 1)

Fréquence/Gravité	1	2	3	4
1	1	2	3	4
2	2	4	6	8
3	3	6	9	12
4	4	8	12	16
5	5	10	15	20

1.3 Risques organisationnels

Risque	Proba.	Gravité	Criticité	Mesures préventives
Indisponibilité d'un intervenant clé (formateur, médecin urgentiste)	1	2	2	Fiche récapitulative annuelle avec coordonnées du formateur relais ; contact d'un formateur remplaçant identifié par domaine Liste de remplaçants qualifiés
Incident informatique / perte de données	1	2	2	Sauvegardes régulières ; archivage sécurisé (cf. RGPD, Base d'organisation section 2) Sauvegardes régulières, procédure de reprise
Prestation non conforme au programme annoncé	1	1	1	Contrôle qualité avant/pendant la session

Justificatif pédagogique manquant (émargement, évaluation)	22	2	4	Actualisation annuelle du dossier formateur (fiche de bilan annuel) ; relance en amont de l'été Check-list de clôture de session
Rupture d'approvisionnement en matériel pédagogique sur site	1	1	1	Vérification en amont via la fiche récapitulative annuelle ; matériel de secours ACCoRI Stock pour chaque formateurs

Fréquence/Gravité	1	2	3	4
1	1	2	3	4
2	2	4	6	8
3	3	6	9	12
4	4	8	12	16
5	5	10	15	20

1.4 Risques humains

Risque	Proba.	Gravité	Criticité	Mesures préventives
Violence, harcèlement ou discrimination pendant une session	1	2	2	Politique de prévention à formaliser (indicateur 12) ; procédure de signalement et de traitement
Conflit entre intervenants ou avec un établissement client	1	2	2	Interlocutrice unique (Direction) informée sans délai ; médiation immédiate (Base d'organisation, indicateur 31)

Fréquence/Gravité	1	2	3	4
1	1	2	3	4

2	2	4	6	8
3	3	6	9	12
4	4	8	12	16
5	5	10	15	20

2. Procédure d'analyse des risques

N°	Étape	Responsable	Fréquence
1	Identification des risques par catégorie (pédagogique, réglementaire, organisationnel, humain, technique, financier)	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**Annuelle**
2	Cotation en probabilité et gravité	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**Annuelle**
3	Définition des mesures préventives et désignation d'un responsable par risque	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**Annuelle**
4	Intégration des risques identifiés lors d'incidents réels (retour d'expérience)	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**À chaque incident**
5	Réévaluation de la cartographie	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**Annuelle ou après incident majeur**
6	Présentation de la cartographie et de son suivi (comité qualité / réunion d'équipe)	Dr F GRANJON N DAS NEVES	**Annuelle**

3. Registre des risques avec plan d'action

Registre de suivi opérationnel, complémentaire à la cartographie, permettant de tracer l'avancement des actions décidées et de mesurer leur efficacité.

Risque	Action décidée	Responsable	Échéance	Efficacité mesurée

Ce registre peut être tenu au sein de l'outil de gestion des incidents et de l'amélioration continue déjà utilisé par ACCoRI (type PADAM), afin d'éviter la multiplication des supports.

4. Risques humains, opportunités et révision

Risques humains : les risques psychosociaux des équipes et des apprenants, ainsi que les violences, le harcèlement et les discriminations, sont évalués dans ACC-SST-03, ACC-PED-02 et ACC-SST-02 ; les risques de criticité élevée y figurant sont reportés dans la présente cartographie et suivis au registre des incidents apprenants.

Opportunités (ISO 9001:2026) : la norme distingue la détermination des risques et celle des opportunités. Les opportunités identifiées (nouvelles formations, partenariats, outils numériques, financements, retours positifs des parties prenantes) sont inscrites dans un registre distinct, évaluées selon leur intérêt et leur faisabilité, et examinées en revue de direction avec la présente cartographie.

Révision : la cartographie est réévaluée au moins une fois par an en revue de direction, après tout incident significatif et à chaque changement important (ISO 9001:2026, maîtrise des changements) ; chaque version est datée et conservée afin de démontrer la démarche dans le temps (indicateur 32).